



SOLUTIONS EN ACAS DE DONATION ENTRE EPOUX

Par christian

Mon père est décédé il y a 3 mois, on nous propose 3 solutions pouvez-vous me dire si mon frère et moi pouvons opter pour des solutions différentes par exemple la quotité disponible et le quart en pleine propriété ?
DE plus si j'opte pour 1/4 en pleine propriété et 3/4 en usufruit avec paiements des frais à la 2^{ème} succession comment et quand seront payés ces frais si ma mère vend comme elle le prévoit son pavillon dans 1 ou 2 ans.

Merci d'avance pour votre réponse